

ANNEE 2024

**SEANCE PUBLIQUE
DU 30 JANVIER 2024**

Délibération n°

2024001

Date de convocation : 26/01/2024

Date d'affichage : 02/02/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 21
Pouvoirs : 2
Nombre de votants : 23

Vote : 23
Pour : 23
Abstention : 0
Contre : 0

Envoyé en préfecture le 02/02/2024
Reçu en préfecture le 02/02/2024
Publié le
ID : 064-216401000-20240130-2024001-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 janvier à 19h, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, située à la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 janvier 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & MM. Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRÉSAC, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Valérie RÉCART Emmanuelle DALLEY, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET dit BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Céline FAYS, Maud BARRAL, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TRÉMOUILLE.

Absents excusés : M. Frédéric ETCHEGARAY (pouvoir à Arnaud PAVLOVSKY), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à M. Yannick BASSIER).

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA

**OJ n°1 : Adhésion à la prestation de gestion des dossiers
d'allocation chômage du CDG 64**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les Centres de Gestion peuvent proposer à leurs collectivités affiliées et adhérentes des prestations facultatives.

À ce titre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques propose une prestation de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi (ARE).

Il propose l'adhésion à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion à compter du 1^{er} février 2024.

Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal :

- décide d'adhérer à compter du 1^{er} février 2024 à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée en annexe,
- précise que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.

Fait à Bassussarry, le 30 janvier 2024.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

